



Ville de Saint-Quentin
10, rue Deschênes
Saint-Quentin (NB)
E8A 1M1
ville@saintquentin.nb.ca
www.saintquentinnb.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : Nouvelles consignes provinciales dès le 22 septembre 2021

Pour publication immédiate

Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick), 21 septembre 2021 – Les données récentes relativement aux éclosions et à la propagation de la COVID-19 ont engendré de nouvelles consignes des autorités provinciales. **À compter du 22 septembre 2021, l'exigence du passeport vaccinal** afin d'avoir accès à certains événements et services dans divers établissements, d'une part, et le **port du masque qui redevient obligatoire**, d'autre part, ont forcé le Conseil municipal à établir une politique sur l'exigence de la vaccination afin de protéger la santé et la sécurité de ses salariés et de contribuer aux efforts du ministère de la Santé en vue d'accroître le taux de vaccination et ralentir la propagation du virus. Ces nouvelles consignes touchent toute la population et les différents secteurs, notamment le secteur communautaire, soit lors des rencontres, conférences, ateliers et activités, pour lesquels les responsables devront au préalable exiger des participant-e-s la preuve de la double vaccination. De plus, certaines réunions devront être tenues en mode virtuel afin de tenir compte des personnes qui n'ont pas encore obtenu les 2 vaccins. Alors que la transmission augmente rapidement, ces mesures supplémentaires visant à sécuriser les lieux publics intérieurs doivent être rigoureusement respectées.

«Les annonces des derniers jours nous rappellent que le virus est toujours présent dans notre province et dans notre communauté. Bien que nous ayons goûté à une certaine liberté retrouvée depuis aout, les nouvelles statistiques sont toutefois inquiétantes et nous devons une fois de plus unir nos efforts afin de traverser cette nouvelle vague. Au nom du Conseil municipal, j'exhorte toute la population à se conformer aux exigences provinciales en matière de vaccination. Les statistiques et résultats publiés depuis l'accès aux cliniques ont maintes fois démontré l'efficacité du vaccin en vue de contrer la maladie et de sécuriser la population. Dans nos démarches afin de retrouver une vie normale, nous devons tous assumer activement notre propre santé, sans oublier celle des autres.» a souligné la Maire Nicole Somers.

Depuis le début et jusqu'à la fin de l'état d'urgence provincial relié à la pandémie mondiale, le Conseil municipal a publié des communiqués de presse afin de renseigner la population sur la situation actuelle et les consignes mises en place par la Ville de Saint-Quentin en vue de protéger la population.

-30-

Nicole Somers, Maire de la Ville de Saint-Quentin, au nom du
Conseil municipal et du CPMU de Saint-Quentin - (506) 235-2425